



Florence Pellat & Thomas Zérosio
Associés leur expérience au service de vos biens

BAREME D'HONORAIRES



TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCES

Honoraires applicables au 01/07/2024 - révisables annuellement

Prestations	Montants Exprimés toutes taxes comprises
Avis de valeur location/vente Offert si mandat confié au Cabinet	
- Appartement	220 €
- Maison / Terrain	330 €
Barème des Honoraires Transactions Immobilières	
- Transactions jusqu'à 135 000 €	8000 €
- Transactions jusqu'à 300 000 €	6 %
- Transactions de 300 000 à 500 000 €	5,5 %
- Transactions de 500 000 à 1 000 000 €	5 %
- Transactions au-delà de 1 000 000 €	4 %
- Parking/Garage	1500 €



Thomas : 07.71.77.64.10
Florence : 07.67.69.21.18



immobilier.en.chablais@gmail.com



<https://www.immobilier-en-chablais.fr>





Florence Pellat & Thomas Zérosio
Associés leur expérience au service de vos biens

BAREME D'HONORAIRES



GESTION LOCATIVE

Honoraires applicables au 01/07/2024 - révisibles annuellement

Barème des Honoraires de Location		Bailleur	Locataire	
Baux d'Habitation Soumis à la Loi du 6 Juillet 1989				
- Visites, constitution dossier, rédaction de bail	8 €/ m ² de surface habitable	X	X	
- Etat des lieux	3 €/ m ² de surface habitable	X	X	
- Entremise et Négociation	2 €/ m ² de surface habitable	X		
Baux d'Habitation Exclus de la Loi du 6 Juillet 1989				
- Honoraires de location et rédaction de bail	10 % du loyer annuel	X	X	
- Honoraires d'Etat des lieux	3 €/ m ²	X	X	
Baux Professionnels / Commerciaux				
- Honoraires de location	10 % du loyer annuel	X	X	
- Honoraires rédaction de bail	5 % du loyer annuel	X	X	
- Honoraires d'Etat des lieux	3 €/ m ²			
Baux de Parking / Garage				
- Honoraires de rédaction de bail	150 €	X	X	
Commande Diagnostics	55 €	X		
Etat des Risques ERRIAL	25 €	X		
Barème des Honoraires de Gestion Locative		Demandeur	Bailleur	Locataire
Gestion courante (sur les encaissements)	7,20 %		X	
Frais administratifs / compte rendus / bien	5 €		X	
Frais aide déclaration revenus fonciers / an / mandat	50 €		X	
Renouvellement ou Avenant bail d'Habitation	200 €	X		
Renouvellement bail Professionnel et Commercial	6 % sur le Loyer annuel			X
Suivi de Travaux de Rénovation sans maîtrise d'œuvre (sur total facture travaux TTC)	3 % (Minimum 300 €)		X	
Représentation du bailleur Hors Gestion Courante : Expertise, Commission de conciliation, procédure judiciaire (si GLI non souscrite), clôture et transfert de gestion...	120 € / heure		X	

Thomas : 07.71.77.64.10
Florence : 07.67.69.21.18



immobilier.en.chablais@gmail.com



<https://www.immobilier-en-chablais.fr>





Florence Pellat & Thomas Zérosio
Associés leur expérience au service de vos biens

BAREME D'HONORAIRES



SYNDIC DE COPROPRIETES

Honoraires applicables au 01/07/2024 - révisables annuellement

GESTION COURANTE

Honoraires annuels par lot principal 200 € à 350 € TTC
Forfait minimum par copropriété 3 000 € TTC

TARIF HORAIRE APPLICABLE POUR AG/CS/VISITES/PROCEDURES/SINISTRES

ou toute prestation pouvant faire l'objet d'une facturation supplémentaire non comprise dans le forfait de base
Pendant les heures ouvrables du lundi au vendredi 9h-12h 14h-17h 150 € TTC

PRESTATIONS RELATIVES A TOUTE REUNION ET/OU VISITE SUPPLEMENTAIRE AU DELA DU FORFAIT

Préparation, convocation et tenue d'une AG supplémentaire entre 9h-12h et 14h-17h 25 € TTC/lot avec forfait minimum 350 € TTC
Tenue d'une réunion supplémentaire en présence du conseil syndical 240 € TTC
Visite supplémentaire à celles prévues par forfait 360 € TTC

PRESTATIONS RELATIVES AU REGLEMENT DE COPROPRIETE ET A L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION

Modification du règlement de copropriété suite à décision prise en application de l'art 26 de la loi du 10/07/1965 voté en AG
Publication de l'état descriptif de division du règlement ou des modifications apportées à ces actes 240 € TTC

SINISTRES

Déplacement sur les lieux selon tarif horaire
Prise de mesures conservatoire 120 € TTC
Assistance aux mesures d'expertise 120 € TTC
Suivi du dossier auprès de l'assureur 120 € TTC

PRESTATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES TECHNIQUES

Votés par l'assemblée générale à la même majorité que les travaux

PRESTATIONS RELATIVES AUX LITIGES ET CONTENTIEUX

Mise en demeure d'un tiers par RAR 120 € TTC
Constitution du dossier transmis à l'avocat, à l'huissier ou à l'assureur protection juridique 240 € TTC
Suivi du dossier transmis à l'avocat selon tarif horaire

AUTRES PRESTATIONS

Diligences liées à des décisions d'acquisition ou de disposition des parties communes selon tarif horaire
Reprise de la comptabilité sur exercices antérieurs non approuvés ou non répartis (suite changement syndic) TTC 96 €/lot/an
Représentation du syndicat aux assemblées d'une structure extérieure selon tarif horaire
Constitution et suivi des dossiers d'emprunt selon tarif horaire
Constitution et suivi des dossiers de demande de subvention selon tarif horaire

HONORAIRES IMPUTABLES AUX COPROPRIETAIRES DANS LE CADRE DE RECOUVREMENT

Mise en demeure par lettre recommandée AR 48 € TTC
Relance après mise en demeure 60 € TTC
Constitution du dossier pour inscription d'hypothèque 120 € TTC
Main levée d'hypothèque 120 € TTC
Dépôt d'une demande d'injonction de payer 120 € TTC
Commandement de payer 120 € TTC
Suivi du dossier transmis à l'avocat selon tarif horaire
Signature d'un protocole d'accord amiable 120 € TTC

HONORAIRES IMPUTABLES AUX COPROPRIETAIRES DANS LE CADRE DES MUTATIONS

Etat daté 380 € TTC
Opposition sur mutation 240 € TTC

FRAIS DE DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS SUR PAPIER

Copie du carnet d'entretien 30 € TTC
Copie des diagnostics techniques 30 € TTC
Délivrance des informations pour diagnostic de performance énergétique individuel 120 € TTC
Copie certifiée conforme d'un procès verbal et annexes 120 € TTC

DIVERS

Frais postaux Au réel
Copie règlement de copropriété 100 € TTC
Pré état daté appartement 200 € TTC
Pré état daté garage ou stationnement 100 € TTC

Thomas : 07.71.77.64.10
Florence : 07.67.69.21.18



immobilier.en.chablais@gmail.com



<https://www.immobilier-en-chablais.fr>

